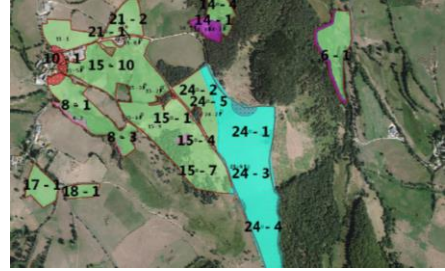


Plan d'épandage



➤ Pour les éleveurs en Installations Classées

Vous souhaitez :

- Quantifier la production d'effluents organiques au sein de l'exploitation,
- Déterminer les surfaces potentiellement épandables
- Réaliser une balance globale de l'exploitation sur l'azote, le phosphore et la potasse (entrées – sorties)

Nous vous proposons :

- la collecte des informations au bureau
- la remise de documents détaillés, cartographie des zones épandables et détail des calculs du bilan N,P,K.

Durée : 2 heures environ (variable selon la taille et les caractéristiques de l'exploitation)

Nos plus ++

La connaissance du contexte réglementaire

Un diagnostic indépendant de toute démarche commerciale, apporté par des techniciens spécialisés en bâtiments d'élevage

Prestation réalisée par les conseillers bâtiments

**Laurent SALLARD, Vincent CHARBONNEL, Jérôme DELARBRE,
Caroline LEGER**

Contact

Nicole TERRISSE

04 71 45 55 38

batiment@cantal.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande

**Chambre d'Agriculture
du Cantal**

26 rue du 139^{ème} R.I – BP 239

15002 Aurillac Cedex

Tél. 04 71 45 55 00

Fax 04 71 48 97 75

<http://www.cantal.chambagri.fr>